

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

MISE EN CONCURRENCE

Personne publique : Commune de La Turballe - 10 rue de la Fontaine - 44420 LA TURBALLE
02 40 11 88 00

Cadre légal de l'avis : Convention d'occupation du domaine public avec mise en concurrence préalable en application de l'ordonnance 2017-562 du 19 avril 2017 et des articles L 2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes physiques.

Objet de l'avis : Appel à candidatures pour l'occupation contractuelle d'un emplacement sur l'esplanade située Boulevard Bellanger entre l'école de voile et la stèle des péris en mer, pour y exercer une activité de vente à emporter de confiseries, glaces, chouchou..., boissons sans alcool.

Retrait du dossier : Le cahier des charges regroupant les conditions et modalités de consultation et les modalités d'occupation du domaine public sont à retirer auprès de Véronique PALAIS, Directrice de l'Administration Générale - 02 40 11 88 73 - secretariat.general@laturballe.fr.